

N° 2024-91

Nombre de conseillers :
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 21
Pouvoirs : 5
Absents : 2
Convocation : 12/09/2024
Secrétaire de séance : Alexandre ALBRIEUX

DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES MAURIENNE-GALIBIER

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE et le 23 octobre 2024, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à ST MICHEL DE MAURIENNE, sous la présidence de Monsieur Gaétan MANCUSO

Il était composé de : Alexandre ALBRIEUX, Daniel AYMARD, Pascal BAUDIN, Martin BERNARD, Pierre EXCOFFIER, Jean-Pierre EXARTIER, Gaétan MANCUSO, Noëlle MAZZOTTA, Michel NORAZ, Aimé PERRET, Gilbert QUEANT, Evelyne RICHARD, Josette ROSSERO, Jean-Pierre ROUGEUX, Isabelle SAINTIER, Armelle SALOMON MASCIA

Pouvoirs :

Josiane JACOB à Josette ROSSERO
Bernard JUILLARD à Armelle MASCIA
Marie-Pierre RAMBAUD à Alexandre ALBRIEUX
Guy RATEL à Martin BERNARD
André RETORNAZ à Jean-Pierre ROUGEUX

Objet : DECISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET PRINCIPAL 2024

Monsieur le Président expose qu'il est nécessaire d'ajuster les prévisions inscrites au budget principal 2024. Dans ce contexte, la décision modificative n° 3 ajuste les prévisions et complète les crédits budgétaires.

Le Conseil communautaire est appelé à se prononcer sur la décision modificative n° 3 du budget principal.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Le Conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et à l'unanimité,

• ADOPTE la décision modificative n°3, toutes sections confondues, pour le Budget principal 2024, telle que présentée dans les tableaux ci-après,

	Budget 2024	Variation des crédits		Total crédits ouverts
INVESTISSEMENT		-	+	
DEPENSES				
261 Titres de participation	1.220,00		1.500,00	2.720,00
2315/202202 Piste du Prec	590.969,10	-7.361,72		583.607,38
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		- 7.361,72	1.500,00	-5.861,72
RECETTES				
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	775.784,85	-5.861,72		769.923,13
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		- 5.861,72		-5.861,72
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
023 VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	255.505,35	-0,35		255.505,00
64131 Rémunérations personnel contractuel	589.697,00		30.000,00	619.697,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			29.999,65	
RECETTES				
6419 Remboursement rémunération personnel	35.000,00		29.999,65	64.999,65
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			29.999,65	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Gaétan MANCUSO

Accusé de réception en préfecture
073-247300452-20241023-2024-91-DE
Date de télétransmission : 14/11/2024
Date de réception préfecture : 14/11/2024

Votants : 21
- dont « pour » : 21
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

